

DB

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Direction de l'Encadrement
des Établissements Privés
B.P V 120 Abidjan
Tél : 27 20 32 52 91
Fax : 27 20 32 50 42
www.men-deep.com

E-mail : deepmenetci@gmail.com

N° 00516 MENA/DEEP

Abidjan, le **19-06-2024**

NOTE D'INFORMATION

Objet : Transferts 2024-2025.

Madame le Directeur de l'Encadrement des Établissements Privés (DEEP) informe les parents des élèves affectés dans les établissements secondaires privés d'enseignement général, que les demandes de transfert et de réintégration des élèves au titre de l'année scolaire 2024-2025 se dérouleront **du jeudi 27 juin au mercredi 31 juillet 2024.**

La liste des pièces à fournir et la procédure peuvent être consultées sur le site www.men-deep.com.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la DEEP (située au Plateau - Avenue Franchet d'Esperey, en face du Lycée Moderne) ou aux Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation.

Le Directeur



TOURE, née DIARRA Mariam
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale
et de l'Alphabétisation